

L'eau dans le 14^e

ÇA COULE DE SOURCE

L'ÉTÉ DANS LE 14^E

Conseils estivaux de baignades et de lectures.

L'EAU DU BAIN



Se baigner à 25 ou 30 ° C...
Tout ce que vous avez toujours
voulu savoir sur l'eau de nos
piscines. > PAGE 3

LIVRES À PATTES

Au cinéma les Sept Parnassiens, les
livres circulent grâce aux "Livres à
pattes". > PAGE 5

ÉDITIONS DE L'ÉPURE



De l'ouvre-boîte aux testicules,
en passant par les plats qui font
péter : le catalogue de l'Épure met
les petits plats dans les grands.

> PAGE 7



Cascade du parc Montsouris (PHOTO : FRANÇOIS HEINZ)

● L'eau de Paris, qui arrive en abondance à notre robinet, est le produit d'un réseau complexe dont quelques équipements importants et certains vestiges gallo-romains sont situés dans notre quartier. L'eau est un bien commun, une ressource vitale qu'il est nécessaire de préserver, de partager et d'utiliser de façon responsable. La Ville de Paris a décidé en novembre 2008 de reprendre la gestion directe de l'eau dont la production et la distribution étaient précédemment concédées à des opérateurs privés, sociétés filiales de Suez et Veolia.

> SUITE PAGE 4

Nos bambins pollués

● Les travaux de peinture dans les écoles inquiètent les parents

Cela se passe dans une école maternelle du 14^e. Pendant les vacances de Pâques, la Ville réalise des travaux de peinture. Certains parents, soucieux des produits que vont respirer leurs enfants à la rentrée interrogent les responsables municipaux sur la nature des matériaux utilisés.

La réponse se veut d'abord rassurante "C'est sûrement de l'acrylique". Renseignements pris, il s'agit de peinture à la glycéro. Les responsables municipaux tentent de justifier le fait accompli : "Le peintre fait ce qu'il veut. De toute façon, c'est de la bonne peinture qu'il utilise."

Alors les parents poussent plus loin l'investigation. Bonne pour qui cette peinture, selon

quels critères ? Leur enquête leur fait découvrir que les composés organiques volatils (COV) sont de véritables "saloperies" microscopiques qui se volatilisent dans l'atmosphère puis sont absorbés par les matériaux de la pièce qui les restituent au fil des mois dans l'air que nous respirons. Ces joyusetés sont classées dans le rapport 2007 de l'Observatoire régional de santé d'Île-de-France selon leurs effets cancérigènes, mutagènes et toxiques pour la reproduction et le développement (http://www.ors-idf.org/etudes/pdf/rapport_cov_final.pdf). Ils sont responsables d'irritations des voies respiratoires, des yeux et de la peau, d'atteintes du système nerveux central (fatigue, céphalées, vertiges...), ont des effets sur le sang,

sur le système immunitaire, et une exposition chronique aux COV peut affecter de nombreuses fonctions de l'organisme comme les fonctions respiratoire, cardiaque, hépatique, rénale, etc. Les parents ne trouvent pas très sain de faire respirer de telles substances à des bambins dont le cerveau et tous les organes sont en plein développement.

Leur recherche montre que toutes les peintures utilisées ont un taux de COV d'environ 400 g/L, alors que la norme européenne pour 2010 passe à 30 g/L pour la peinture murale (directive COV - 2007 / 2010). Alors ils doutent. Des entreprises ne pouvant plus utiliser certains matériaux dans quelques mois n'en profiteraient-elles pas pour écouler tout ce qui

est possible d'ici là ? Le responsable municipal répond "Mais nous ne sommes pas en 2010 !"

Il est vrai que personne n'est hors la loi en mettant des peintures avec un tel taux de COV dans une école maternelle. La norme européenne s'applique à partir de 2010 et il n'existe aucune norme propre aux écoles, ni aux crèches, ni aux secteurs de la petite enfance...

Mais on peut attendre des responsables politiques locaux qu'ils mettent un coup de propre énergétique aux travaux de peinture prévus pour l'été qui vient dans les crèches et écoles de l'arrondissement. C'est en tout cas la demande que font ces parents.

JEAN-PAUL ARMANGAU

Que nos voix portent la sienne ! Rwanda, avril 1994, en 100 jours 1 000 000 personnes triées, regroupées, massacrées, enterrées au bulldozer.

Quinze ans après, les rescapés tutsis tentent de se faire entendre, de garder la mémoire des morts, de porter jusqu'à nous "les voix, les visages, les noms qui s'oublent au fil du temps". À leurs côtés, proches, amis, anonymes, associations telles Ibuka, Aircirge ou Survie qui a organisé une projection-débat "France-Rwanda 1994, complicité de Génocide" au Moulin à café, place de la gare, le 18 juin dernier.

Aujourd'hui, c'est d'une autre soirée-débat⁽¹⁾ dont nous rendons compte, celle du 28 avril à la librairie Le Divan, rue de la Convention, à l'occasion de la sortie des livres de Berthe Kayitesi rescapée du génocide des Tutsis du Rwanda en 1994, auteure de *Demain ma vie. Enfants chefs de famille dans le Rwanda d'après*⁽²⁾, et de Patrick de Saint Exupéry⁽³⁾, journaliste, rédacteur en chef de la Revue XXI°, le témoin. Autour d'eux, Catherine Coquio⁽⁴⁾ et Marcel Kabanda⁽⁵⁾.

Une soirée choc où les voix des vivants percent le silence, cherchent lentement les mots justes, parce qu'ils savent qu'un seul mot peut vous sauver la vie ou vous tuer. Marcel Kabanda recadre cette "histoire d'un racisme, d'une politique qui s'est mise en place depuis les années 60". Catherine Coquio pointe le silence en France autour de ce génocide ou pire "cette succession des dénégations, ce réajustement continu des discours de dénégation". Berthe Kayitesi, avec les mots percutants de ceux qui ont traversé la mort, parle de "l'expérience de l'errance" de son statut de "orphelin à plusieurs exposants... parent de soi-même... chef de ménage". Ses parents assassinés, elle doit être, elle l'aînée, "parent" des frères et sœurs plus petits et survivre, grâce "aux mains tendues" : les siennes, qu'elle tend pour qu'on les supplie ; celles des autres, de proches, de voisins et d'inconnus, qui se tendent pour l'aider. Aujourd'hui elle veut vivre, elle parle. En 1994, Patrick de Saint Exupéry est journaliste à Kigali. Il parle de l'implication de la France, du jour où il voit «un soldat français du GIGN... qui s'effondre, qui s'écroule... et qui dit "J'ai formé les tueurs!"», du silence des politiques ».

Ces voix, au-delà de l'innommable, ont su garder leur humanité. Ce sont elles qui résonnent ici. À votre tour, écoutez-les, tendez vos mains, lisez ces livres, brisez le silence, transmettez ces mémoires, portez ces voix.

DANIEL BLANCHET

⁽¹⁾ Retranscription écrite et CD-ROM d'enregistrement disponibles gratuitement sur demande à daniel.blanchet@wanadoo.com -

⁽²⁾ éd. Laurence Teper, Paris, 2009 - ⁽³⁾ auteur de *Complices de l'Inavouable. La France au Rwanda*, Ed. Les Arènes, Paris 2009 - ⁽⁴⁾ Catherine Coquio, professeur de littérature, présidente de l'Association internationale de recherche sur les crimes contre l'humanité et les génocides, Aircirge. Elle a préfacé le livre de Berthe Kayitesi. - ⁽⁵⁾ Marcel Kabanda, historien, président de l'association Ibuka France. Ibuka « Souviens-toi » est une association de rescapés créée à Bruxelles en 1994.

Vidéosurveillance : rien n'est joué

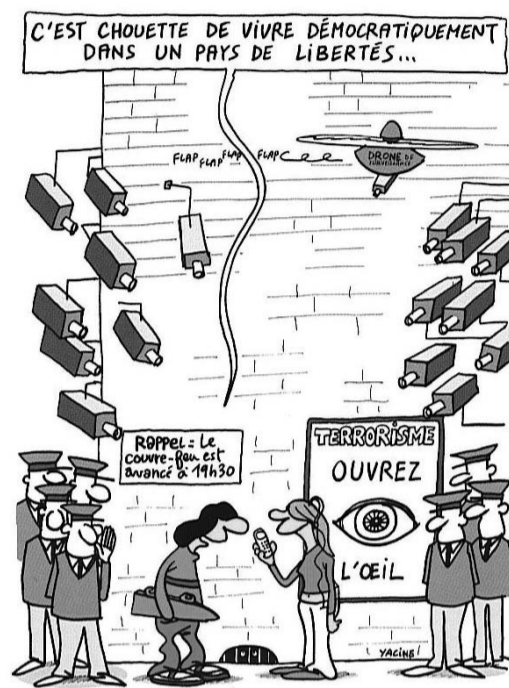
● Le conseil de Paris n'a pas encore voté le nouveau plan de vidéosurveillance. Retour sur la réunion publique du 10 avril.

La première réunion publique organisée par le nouveau maire du 14^e était une réunion d'information sur le plan de vidéosurveillance prévu pour l'arrondissement. La salle était comble. Elle a imposé un débat sur le principe même de ces caméras et s'est prononcée massivement pour son refus ou, a minima, pour son moratoire afin de permettre une vraie concertation publique sur les enjeux sociétaux d'un tel plan (La Page n° 82 et 83).

Cette surveillance rebaptisée protection est imposée en force par la préfecture de police et s'inscrit dans la droite ligne du gouvernement actuel et du ministère de l'intérieur qui souhaite tripler le nombre de caméras sur le territoire français (voire quadrupler à Paris) d'ici à 2011.

Dans son introduction, réellement incitative au débat, le maire s'est clairement dit "favorable" à la vidéosurveillance comme "outil". Sa marge de manœuvre est bien mince et il se borne à émettre quelques réserves sur l'emplacement de telle ou telle caméra numérique parmi la soixantaine destinée à l'arrondissement (1226 pour tout Paris). Il précise que dans le programme des élections municipales de 2008 (en page 45 !) Bertrand Delanoë avait annoncé son accord. Notons cependant que le terme n'a été repris dans le livret de campagne du 14^e que sous une forme très adoucie de "développement de la vidéosurveillance dans les parkings des immeubles de la ville de Paris".

Le représentant de la Préfecture expose ensuite ses arguments : ces caméras pourraient régler à la fois "les problèmes de gestion de la circulation, de maintien de l'ordre public, de lutte contre la délinquance, d'interventions de secours et de



Guide pratique de la vidéosurveillance (LDH)
© Dessin YACINE

lutte contre le terrorisme", et aussi compenser le manque d'effectifs policiers de l'arrondissement : 420 policiers débordés et de plus aux 35 heures. Rien que ça ! Tout en disant ignorer le coût d'une caméra tant à l'achat qu'à l'installation, au fonctionnement et à l'entretien, il affirme que ce plan coûtera 250 millions sur 15 ans ! Quant aux garanties offertes par les sociétés privées qui auront le marché, elles restent complètement opaques.

Des vœux pieux

Le commissaire de police de l'arron-

Un avril orwellien

Saviez-vous, coïncidence ou pas, que Winston, le narrateur du «1984» de George Orwell, commence à tenir son journal en avril, le 4 avril 1984, très exactement ? Et c'est en avril 2009, le 10 avril, très exactement 25 ans plus tard, qu'a lieu la première réunion publique du 14^e sur le déploiement de la vidéosurveillance prévu dans Paris. Autre coïncidence, le lendemain de cette réunion publique, le 11 avril très exactement, l'avis de marché est lancé par la Préfecture de police de Paris ! Cet avis précise le fonctionnement des fameuses petites boîtes qui vont filmer nos déplacements dans la rue, jour et nuit, 24 heures sur 24, et dont les images numériques devraient être stockées et interconnectées à une trentaine de systèmes publics et privés

de vidéosurveillance. Ce voyeurisme ambiant va vider les rues et les places de Paris de ses habitants et décourager les passants honnêtes. Moins de monde dans les rues, plus de méfiance, de moins en moins de piétons mais de plus en plus de caméras. Rassurant ou pas, toujours en avril, le 16 avril exactement, un «Téléphone sonne» sur France Inter se demande quand même si démocratie et vie privée peuvent résister au triplement du nombre de caméras vidéo prévues sur l'ensemble du territoire français. Enfin, toujours en avril, le 29 très exactement, une autre réunion d'information publique, un tantinet plus rassurante celle-ci, fut proposée par le maire du 2^e arrondissement, très ouvertement opposé au plan, lui. Alors Orwell, il était possible de résister, non ? C. R.

dissement est fort peu intervenu sinon pour dire les difficultés de gestion des interventions de secours sur un territoire aussi grand que le 14^e avec l'effectif à sa disposition. La salle de commandement, au commissariat, aurait 16 écrans pour 80 caméras et ce sont les policiers qui les visionneront. Il a voulu argumenter sans convaincre sur le caractère dissuasif des caméras, indiquant que l'image serait plus fiable que le témoignage, ajoutant qu'un "axe de fuite" est défini par chaque caméra. Mais comme un seul axe ne suffit pas, il nous a servi un bel argument pour l'implantation de nouvelles caméras, encore et encore !

Le maire a alors rappelé l'importance d'une charte d'éthique dont le projet fut mis à la disposition du public par la préfecture. Il a aussi souligné le poids nécessaire à donner au comité d'éthique annoncé. Il souhaite le voir placé sous l'autorité de la Cnil à qui il faudra bien sûr "donner des moyens nécessaires". Des vœux pieux si l'on s'en réfère à son président actuel qui crie à qui veut l'entendre le sous-équipement humain flagrant dont souffre déjà l'instance régulatrice de nos libertés.

La salle grande

Quand la salle eut la parole une trentaine d'intervenants, particuliers ou associations, purent soulever les questions de fond et de forme, toutes hostiles au projet à une exception près. Un texte du Cica, qui a recueilli des tonnerres d'applaudissements, résume les principales objections à ce plan : alors que des "modalités de concertation" ont été convenues avec la Mairie, "les divers acteurs de la démocratie locale sont mis devant le fait accompli du projet d'installation de caméras et aucune concertation préalable, sur un sujet aussi sensible et polémique, n'a été organisée".

"L'installation de caméras dans l'espace public témoigne d'une méfiance des autorités vis-à-vis des citoyennes et des citoyens et représente une menace pour notre liberté d'aller et venir anonymement. Ce plan s'inscrit dans le développement inquiétant et diffus d'un environnement de surveillance, qui concernerait enfants, mineurs, SDF".

"Le projet préfectoral ignore les études

existantes qui relativisent considérablement l'efficacité de la vidéosurveillance quant aux objectifs affichés dans le document de la Préfecture de police". Il est un fait que la culture de l'évaluation préalable ne caractérise pas particulièrement les dépenses publiques françaises !

"Nombre d'associations du Cica oeuvrent à des actions de solidarité, d'animation, de lien social, de convivialité, en faveur de quartiers à visage humain et apportent là des réponses, plus efficaces et plus durables que ne pourraient le faire des machines, tant au sentiment d'insécurité qu'aux situations de difficultés sociales".

"Le Cica encourage les représentants de l'État et de la Ville de Paris à maintenir et amplifier leur soutien notamment financier, aux actions locales menées par les associations et les structures d'animation, de travail social, de solidarité, favorisant l'accès aux droits".

La 14e n'est pas seul

Plusieurs arrondissements sont déjà mobilisés pour se faire entendre du Conseil de Paris qui serait décisionnaire in fine. Le déploiement du plan national aurait déjà été gelé à Toulouse et d'autres municipalités y penseraient sérieusement. A Paris, le Comité démocratie et libertés, (CDL), créé pour l'occasion, a lancé une pétition confédérale* destinée au maire de Paris dénonçant un projet "dangereux, inefficace et coûteux" : plus de 4000 signatures étaient déjà rassemblées début juin ! Le CDL estime en outre que ce plan donne l'illusion aux citoyens de s'occuper de la délinquance mais ne fait que déplacer les risques sans aborder les causes de la délinquance. La Ligue des droits de l'homme a quant à elle imprimé un fascicule de huit pages très explicite contre la liberté surveillée intitulé "Guide pratique de la vidéosurveillance".

Il faut enfin savoir qu'une fois installées, les caméras demeurent actives, même quand elles sont déclarées obsolètes. Personne ne peut croire que ce nouveau plan sera le dernier, comme la Préfecture voudrait le faire croire pour le moment. La finalité réelle de ces caméras est restée cachée, ce qui permet à une jeune femme de soutenir un sourire aux figures de masques qui siégeaient à la tribune lorsqu'elle a ironisé sur la grande peur que ces caméras ne manqueraient pas d'inspirer à Oussama Ben Laden !

EUSABETH PRADOURA et CÉCILE RENON

* adresse de la pétition sur internet : www.paris-sans-vidéosurveillance.fr

● Votre journal de quartier

Journal farouchement indépendant et sans subventions

"La Page" est publiée depuis 1988 par l'association de bénévoles L'Equip'Page. Le journal et l'association sont ouverts à tous ceux qui veulent mettre "la main à La Page". Vous pouvez aussi nous envoyer vos articles ou vos informations (6, rue de l'Eure 75014 ou lapage.14@wanadoo.fr), tél. 06.60.72.74.41 (répondeur).

Dans l'équipe, il y en a qui signent des articles ou des photos, il y en a d'autres dont les signatures n'apparaissent jamais. Pourtant, ils et elles animent les réunions, participent aux discussions, tapent des articles, les relisent, recherchent des publicités, diffusent le journal dans les librairies, le vendent sur les marchés, collent des affiches, etc.

"La Page" n° 84, c'est John Kirby Abraham, Jean-Paul Armangau, Patricia Bay, Jacques Blot, Patrick Bolland, Alexandre Boviatsis, Sabine Bröhl, Jutta Bruch, Jacques Bullot, Françoise Cochet, Didier Cornevin, Sylvie Cottray, José Couvelaere, Marie-France Desbruyères, France Dumas, Jeanne Durocher-Samah, Jacqueline Fertun, Dominique Gentil, Béatrice Giudicelli, François Heintz, Chantal Huret, Imaem, Jean-Marc Jouanneaux, Sophie Metais, Pascale Moïse, Patrick Navai, Elza Oppenheim, Monique Otchakovsky, Elisabeth Pradoura, Blandine Ravier, Cécile Renon, Yvonne Rigal, Muriel Rochut, Annette Tardieu, Janine Thibault, Yacine...

Tremplin pour une citoyenneté de résidence

● Un nouveau conseil des étrangers non européens dans notre arrondissement.

Environ 11 000 étrangers non européens, dits extra communautaires, habitent dans le 14^e, soit 8% de la population. Et certains vivent en France depuis des dizaines d'années. La citoyenneté de résidence, qui leur donnerait le droit de vote aux élections locales, étant toujours refusée par nos politiciens frileux, la Mairie de Paris avait créé, lors de la dernière mandature, une commission consultative au niveau parisien. Les 19^e et 20^e arrondissements avaient également organisé des commissions locales. Le 26 juin 2009, notre arrondissement, ainsi que le 11^e, rejoint ce mouvement et inaugure le conseil des citoyens parisiens extra communautaires du 14^e. Encore un

nouveau sigle à retenir, le CCPEC !

Pour préparer cette première réunion officielle, la Mairie, représentée par Paul Roussier, élu du Parti communiste, a organisé le 26 mai une rencontre avec les futurs titulaires (29 membres) et leurs suppléants -Maghrébins, Américains, Iraniens, Brésiliens, Congolais, Indiens, Maliens ou Irakiens- une nouvelle tour de Babel qui n'a pas eu de difficulté à se comprendre et à discuter des thèmes et des formes d'organisation de cette commission. Chefs d'entreprise, étudiants de la Cité universitaire, mères de famille, travailleurs manuels, interprètes ou médecins, avec une parité de genre respectée, tous uni(e)s dans leur intérêt et parfois leur amour déclaré pour le 14^e.

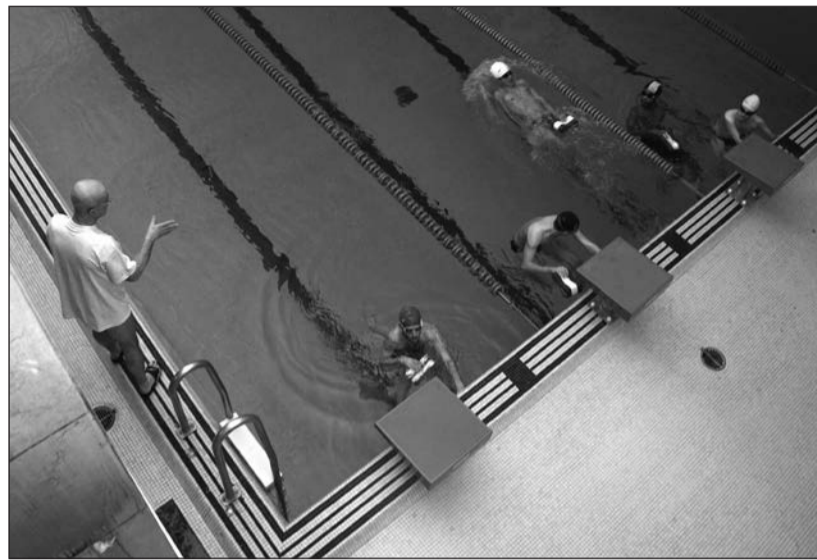
Concrètement il s'agit de donner son avis et de faire des propositions sur la vie locale, de lancer des initiatives, de valoriser les apports multiples des différentes cultures à la vie de la cité, de participer aux campagnes sur le droit de vote aux élections locales ou encore d'exprimer des problèmes spécifiques comme l'accueil, le logement ou l'éducation. Pour la majorité des participants, il ne faut surtout pas se présenter en victimes, ne pas se focaliser uniquement sur les familles en difficulté, mais montrer aussi les réussites. Leur souci, bien légitime, c'est d'être simplement considérés comme des citoyens à part entière.

DOMINIQUE GENTIL

L'eau du bain

● Piscines : sur les plages de carrelage, on se préoccupe moins de la qualité de l'eau que de sa température. À tort !

Beaux jours, envie de soleil et de mer. Dans le 14^e, les plaisirs de l'eau restent basiques. Les piscines publiques Aspirant Dunand et Didot prennent leurs horaires d'été. Le bassin-école du stade Elisabeth ferme ses portes pour la saison. La Cité internationale propose pour quelques jours un bain d'architecture¹⁾. Pour certains, la piscine est le lieu de tous les dangers (microbiens) et j'en connais qui choisissent de n'y mettre jamais les pieds. Mais pour ceux qui se sentent davantage la hardiesse du poisson d'aquarium que celle du cétacé de haute mer, le lieu est pourtant incontournable pour jouir de la sensation d'apesanteur et de la glisse entre deux eaux.



"En juillet, accédez à la piscine sportive de la Cité Universitaire". (PHOTO : F.C.)

À la piscine, le baigneur est le pollueur

"Même si vous avez pris une douche chez vous, avant de vous rendre à la piscine, vous n'en êtes pas moins porteur de résidus d'impuretés (sudation naturelle, cosmétiques...)"²⁾. On peut ajouter à la liste : poils, cheveux, urine. En conséquence, à cause de nous, l'eau du bassin doit être filtrée, désinfectée et désinfectante. Pour traiter l'eau, on utilise le plus souvent un produit chloré, efficace et économique. Seulement voilà : "Mélangés au chlore de la piscine, ces résidus d'impuretés génèrent des substances volatiles : les trichloramines". Le brassage de l'eau provoque un dégazage qui a pour effet de concentrer du trichlorure d'azote à la surface des bassins. Or c'est un gaz très irritant pour les yeux et le nez des baigneurs et aussi pour les poumons des surveillants et des maîtres-nageurs. C'est lui aussi qui produit cette odeur désagréable, d'autant plus forte que les nageurs sont nombreux. Pour réduire l'effet des trichloramines, nos piscines sont équipées d'un déchlorinateur par

ultraviolets, intégré dans le circuit du recyclage de l'eau. Mais la solution n'est pas que technique. Le baigneur-citoyen, vêtu de son maillot de bain et portant fier son bonnet, peut mettre en place ses propres actions de protection de cet environnement fragile : le mouchage de nez, le passage aux toilettes, la douche (vraiment) savonnée et le rinçage des pieds dans le pédiluve. Les plus sensibles se protégeront des trichloramines et des mycoses en ajoutant lunettes, pince-nez, bouchons d'oreilles et chaussons antiverrues. Tous pratiqueront l'abstention en cas de rhume, otite, angine. Pour leur confort, ils circuleront en tongs fantaisie et peignoir assorti... Je rêve ?

La bataille pour la température de l'eau

Si chacun adhère volontiers, au moins en principe, à ces mesures de santé publique, la fixation de la température de l'eau, elle, ne fait pas l'unanimité. Elle oppose farouchement les baigneurs

aux nageurs. Pour le nageur, le vrai, l'eau doit être fraîche (25-26 °C). Il faut que ce soit tonique ! D'autant qu'enchaîner les longueurs le fera transpirer. Mais il constate amèrement une escalade des températures et il rêve de panne de chaudière. Ne pas confondre piscine et pataugeoire ! Le baigneur, lui, vient pour la détente. Sensation d'apesanteur et tiédeur de l'eau l'invitent à se la couler douce. Et moins il bouge, plus l'eau doit être chaude. Les 28 °C qui tendent à devenir la norme ne lui suffisent plus. Ah, si on voulait bien l'autoriser à barboter du côté des bébés dans une eau à 32 °C !

Température de l'eau et qualité sont liées

"Il y a trente ans, la réglementation imposait 25 °C, aujourd'hui, on est entre 27 et 28 °C", indique le responsable de la piscine Aspirant Dunand³⁾. De 7h00 à 22h30, l'établissement accueille indivi-

duels, scolaires, associations de loisirs ou sportives. Mais l'installation technique ne permet pas de monter rapidement en température pour s'adapter à différents publics. Garantir une température stable est déjà un véritable objectif, précise le responsable de la piscine Didot⁴⁾. De plus, toute augmentation sensible de la température de l'eau accroît considérablement le développement des trichloramines que l'on neutralisera par l'ajout de produit chloré et par l'augmentation du volume d'eau de renouvellement. Ce qui cadre mal avec une politique de développement durable et les injonctions à la réduction des dépenses publiques.

Baigneurs, nageurs, encore un effort !

Les piscines les plus récentes construites à Paris bénéficient d'un traitement de l'eau à l'ozone dont l'avantage est de diminuer le taux de chlore. Elles comprennent également souvent un deuxième bassin, ce qui permet de moduler la température de l'eau en fonction des activités. Du côté de la mairie du 14^e, pas de projet de nouvel établissement durant l'actuelle mandature. Aussi, toutes générations confondues, sportifs ou non, il nous faudra continuer à partager le même bouillon de culture. À moins

que nous ne soyons enfin convaincus de la noble responsabilité qui est la nôtre. Alors, dans un an peut-être, Le Parisien pourra titrer : "Piscines du 14^e la meilleure eau de Paris !".

FRANÇOISE COCHET

¹⁾ Construite en 1935 dans le style Art nouveau, la piscine privée de la CIUP, sise au 17, bd Jourdan, est habituellement réservée aux résidents. Dans le cadre de Paris Quartier d'été, elle sera accessible aux spectateurs de "Autres pistes", une série de spectacles de cirque programmés au Théâtre de la Cité, sur présentation de leur billet. Attention, la profondeur la plus faible est de 1,25 m. Les mineurs non accompagnés et les personnes ne sachant pas nager ne sont pas admis. Du 16 au 26 juillet, les jeudis, vendredis et samedis de 16h00 à 20h00 et le dimanche, de 12h00 à 16h00.

²⁾ Tout, absolument tout, sur les piscines de la capitale : www.paris.fr, rubrique sport.

³⁾ Piscine Aspirant Dunand, square face à la mairie, 20, rue Saillard, Tél. 01.53.90.24.70

⁴⁾ Piscine Didot, M^o Porte de Vanves, 22, av. Georges Lafenestre, Tél. 01.45.39.89.29

L'entretien des piscines

24h/24h, traitement automatique de l'eau en circuit fermé.

Tous les jours, contrôle du circuit, apport d'eau extérieur équivalent (30 litres minimum par nageur selon la réglementation, plutôt autour de 80 litres dans la pratique). Au minimum, 3 mesures du taux de chlore et du pH de l'eau.

Plusieurs fois par jour, nettoyage des plages et des vestiaires.

La nuit, nettoyage des parois verticales et horizontales du bassin par un robot.

Un lavage hebdomadaire des filtres, au minimum.

Un prélèvement mensuel effectué par les services sanitaires de la Ville de Paris et analysé en laboratoire.

2 vidanges par an au minimum : brosse, nettoyage et désinfection complets du bassin.

La pension de famille des Thermopyles

● Le projet d'une pension de famille gérée par une association d'habitants est reparti ! Explication de Sabine Bröhl, présidente de l'association.

Pourquoi le projet s'est-il arrêté en 2008 et pourquoi le contrat avec le premier architecte a-t-il été cassé ?

Personne n'a vraiment compris ! Le projet social s'était traduit par un projet architectural très largement accepté par le quartier. Nous avions par ailleurs noué d'excellentes relations avec l'architecte lui-même, qui s'était fortement impliqué dans le projet en modifiant plusieurs fois ses plans pour tenir compte de nos demandes et en se rendant dans des pensions de famille existantes pour en comprendre le fonctionnement. L'architecte a-t-il été jugé trop proche de l'association par l'OPAC ? Il est certain que le fonctionnement très hiérarchique et "descendant" de cet organisme (avant sa modernisation intervenue en août 2008) était incompatible avec le mode de fonctionnement "participatif" et "partant du terrain" du monde associatif.



Voici en image de synthèse le nouveau projet de pension de famille qui s'installera rue des Thermopyles d'ici à 2011. (PHOTO : D.R.)

Quels facteurs ont permis au projet de redémarrer ?

Les soutiens sont venus de partout : du conseil de quartier Pernety aux responsables d'autres pensions de famille, en passant par les Fondations Abbé Pierre et Caisses d'épargne pour la Solidarité, le Crédit foncier et même la société amicale des anciens élèves de l'École polytechnique. Le soutien par le quartier a également été massif et une pétition, plaidant pour une médiation, a recueilli plus de 1085 signatures en moins de deux mois. Parallèlement, des vœux ont été portés jusqu'au Conseil de

Paris. Le premier, défendu au sein du conseil municipal d'arrondissement par l'élu en charge de la vie associative, a permis la création d'un comité de pilotage chargé de suivre le projet jusqu'à sa réalisation. Le second, défendu par un conseiller de Paris fin connaisseur du terrain de son arrondissement, a obligé le maire adjoint au logement, Jean-Yves Mano, à prendre position en faveur de la pension. Ajoutons à tout ceci que les pensions de famille ont désormais le vent en poupe auprès des décideurs... Elles ont donné la preuve que l'esprit participatif fonctionne et donne de bons résultats !

Quelles sont aujourd'hui les relations entre l'association et Paris-Habitat ?

La communication est aujourd'hui fluide et respectueuse alors qu'auparavant la participation se limitait au strict minimum. La modernisation de l'ex-OPAC (qui méritait bien son nom !), devenue Paris-Habitat, et l'arrivée du nouveau directeur général, Pierre-René Lemas, ancien préfet de Corse, ne sont pas étrangères à cette évolution positive. Des signes concrets ? Nous avons été associés à la rédaction de l'appel d'offre pour la sélection du nouvel architecte en novembre 2008, et notre voix a compté autant que celle des autres pour le choix

final du cabinet retenu (le cabinet SOA).

Les réunions trimestrielles du comité de pilotage rassemblant plusieurs partenaires (Paris Habitat, la mairie d'arrondissement, l'adjoint au logement de la Mairie de Paris, la Direction des affaires sociales et sanitaires, la Direction des affaires sociales et de l'enfance, le Conseil de quartier Pernety, la Fondation Abbé Pierre) ont par ailleurs permis à l'association de faire valoir ses idées. Notons que les documents nous sont maintenant transmis avant les réunions et par coursier, ce qui facilite notre tâche ! Une réunion a eu lieu le 24 juin, affaire à suivre.

ENTRETIEN RÉALISÉ PAR BÉATRICE GIUDICELLI

Association Pension de famille à Bauer-Thermopyles-Plaisance, 30, rue Didot, tél : 06 24 26 28 59, Sabine Bröhl, site Internet : <http://pensiondefamille.14e.free.fr>

La future pension

Paris Habitat va construire sur un terrain en friche au 6-8 rue des Thermopyles et 13-15 rue de Plaisance une maison relais (comportant dix sept logements pouvant accueillir vingt personnes dont des couples) ainsi qu'un immeuble de onze logements familiaux. Ce sont deux entités autonomes l'une par rapport à l'autre mais l'ensemble comporte des espaces communs qui seront utilisés par les locataires de l'immeuble et de la maison relais. La maison relais aura son propre jardin

potager et l'ensemble des espaces verts est conçu dans une cohérence avec le quartier environnant, notamment le jardin des fêtes, le terrain de boules, le jardin Giacometti. Le programme actuel respecte le Plan Climat Paris voté en 2008 et répond aux critères des labels Qualitel et BBC Effinergie. La pension des Thermopyles sera donc un bâtiment de basse consommation et construit en excluant totalement le PVC, si l'association réussit à le faire valoir...

L'EAU DANS LE 14^E

SUITE DE LA PAGE 1 La municipalisation de la gestion de l'eau, effective pour la production depuis le 1^{er} mai 2009, le sera pour la distribution à partir du 1^{er} janvier 2010 : cela semble logique et souhaitable, compte tenu de l'importance de cette ressource qui relève par là même du service public. La même solution de gestion municipale a été adoptée de longue date par des villes comme Grenoble, Helsinki ou Genève, ou le département du Val de Marne. Tout en assurant le maintien de la qualité de l'eau, elle devrait permettre un contrôle des coûts pour le consommateur, avec la mise en œuvre d'une tarification sociale garantissant l'accès à l'eau pour tous, la maîtrise financière des bénéfices éventuels et l'investissement nécessaire dans la recherche. Cette municipalisation tiendra-t-elle ses promesses ? Comment la municipalisation de l'eau à Paris pourra-t-elle s'articuler avec le choix contraire renouvelé récemment par le Syndicat des eaux d'Ile de France pour une gestion privée ? Comment une solution commune de gestion publique pourra-t-elle être généralisée pour le Grand Paris à venir ? Les interrogations sont nombreuses, mais il est encore trop tôt pour pouvoir y répondre. Affaire à suivre. En attendant, La Page présente les multiples facettes historiques, techniques ou pratiques pour mieux se préparer pour les futurs débats.

CE DOSSIER A ÉTÉ RÉALISÉ PAR FRANÇOISE COCHET, FRANÇOIS HEINTZ, MONIQUE OTCHAKOVSKY-LAURENS, ELISABETH PRADOURA ET JANINE THIBAUT



Regard XXV de l'aqueduc Médicis XVII^e siècle, à proximité de l'hôpital La Rochefoucauld. (PHOTO : JEAN-MARC JOUANNEAUX)

Le circuit de l'eau potable, de la collecte au robinet de chaque Parisien

Depuis le XIX^e siècle, Paris compte deux réseaux distincts, l'un pour l'eau potable, l'autre pour l'eau non potable, à peine traitée et réservée au nettoyage des rues, à l'alimentation des lacs et à l'arrosage des jardins publics. L'eau transportée dans les camions de pompiers est toujours potable ; en cas de problème leur citerne pourrait servir à pallier une insuffisance d'alimentation de l'eau.

L'eau potable de Paris provient actuellement pour moitié d'eaux souterraines de diverses sources (102 zones de captages) situées jusqu'à 150 kilomètres de la ville et pour moitié d'eaux de la Seine et de la Marne, traitées dans trois usines situées en périphérie de la capitale. Dans le 14^e, notre eau courante domestique provient pour partie des sources de la Vanne, potabilisée à l'usine de l'Hay-les-Roses, et pour partie de l'eau de la Seine, traitée dans l'usine d'Orly.

Le sud de Paris compte deux grands réseaux d'aqueducs, du Loing et de la Vanne, qui recueillent les eaux venant des régions de Provins, de Sens, de Nemours (ne manquons pas de relever parmi les sources de cette région le nom des Sources de la Joie !). L'eau est acheminée par un réseau tantôt souterrain, tantôt aérien, d'aqueducs qui suivent pour certains les tracés de l'époque gallo-romaine. Elle met environ trois jours pour venir du lieu de captage à notre robinet. Cette eau, longtemps considérée comme naturellement potable est désormais traitée dans des usines situées à Longueville et Sorques (77) et l'Hay-les-Roses (94) pour éliminer les pesticides et les nouveaux polluants.

Le circuit de l'eau potable à Paris

L'ensemble du réseau parisien comporte neuf usines de potabilisation. Une fois traitée et rendue potable, l'eau est stockée dans cinq grands réservoirs⁽¹⁾, dont celui de Montsouris, avant d'être distribuée aux Parisiens. Quelle que soit la provenance, de source ou de surface, l'eau potable de Paris fait l'objet de multiples contrôles, tout au long de son parcours du lieu de captage à notre robinet. Cela en fait le produit le plus contrôlé de notre alimentation.

La distribution

Les cinq réservoirs de Paris viennent alimenter les vingt arrondissements de Paris, répartis en quatre grandes zones géographiques. Celui de Montsouris alimente ainsi le 1^{er}, 2^e, 3^e, 4^e, 7^e et une partie des 5^e, 6^e, 8^e, 9^e, 10^e, 11^e, 12^e, 13^e et 15^e arrondissements. Les canalisations publiques en plomb seront toutes remplacées d'ici fin 2009 par de nouvelles en fonte ou en cuivre. Pour ce qui



Une étrange forêt de voûtes et de piliers dans les entrailles du réservoir Montsouris. (PHOTO : EAU DE PARIS)

concerne les canalisations privées, celles en plomb devraient aussi en principe toutes être remplacées avant fin 2013. Des spécialistes soulignent que le calcaire vient de fait protéger le consommateur contre le risque de saturnisme lié à l'ingestion de plomb. Cependant, la couche de calcaire non imperméable, laisse subsister le risque. Aussi, pour garantir la qualité de l'eau, sur tous les points du réseau intérieur, Eau de Paris a mis en place un traitement qui isole la canalisation de l'eau et évite ainsi la solubilité du plomb dans l'eau. Enfin, pour boucler le cycle de notre eau quotidienne, mentionnons que les eaux usées sont collectées dans les égouts, de même que les eaux pluviales et les eaux industrielles, et traitées dans des stations d'épuration pour être assainies avant d'être rejetées dans la Seine et la Marne.

Une consommation en baisse à Paris

Il est intéressant de constater une baisse, depuis 1980, de la consommation d'eau potable à Paris.

Cette baisse est la conséquence notamment de la lutte menée contre les fuites sur le réseau public (25% de fuites en 1980, 4,5% aujourd'hui). Elle résulte également de l'évolution de la structuration sociologique de la population parisienne, devenue plus âgée, et de l'accroissement du nombre de touristes, deux catégories qui ne résident pas en consommatrices permanentes dans la ville, en favorisant l'équipement des salles de bains par une douche plutôt que par une baignoire. Mentionnons également le renouvellement de l'électroménager par des machines moins consommatrices et une chasse aux fuites pour les gros consommateurs

(hôtels, bailleurs sociaux qui ont en outre équipé leurs immeubles de réducteurs de consommation). La consommation d'eau est un indicateur du comportement des Parisiens au fil du temps, de l'évolution

Dans le 14^e, les hauts lieux de l'eau des Parisiens

Le 14^e abrite quelques-uns des équipements importants, certains d'intérêt historique, du système d'alimentation en eau des Parisiens : le réservoir de Montsouris (XIX^e siècle), toujours en fonctionnement, la maison du Fontainier, à présent désaffectée, bâtiment du XVIII^e siècle classé Monument historique, un certain nombre de "regards" du XVIII^e siècle, le long des aqueducs, canalisations souterraines ou aériennes datant de Marie de Médicis, ou encore de l'époque de l'occupation romaine, réseaux dont il subsiste quelques restes encore visibles (cf. article page 5).

Le réservoir de Montsouris

C'est le lieu le plus spectaculaire du quartier peut-être, le plus secret aussi. Il ne se visite pas, pour des raisons de sécurité liées au plan Vigipirate. Depuis l'avenue Reille, à l'entrée nord du Parc Montsouris, on aperçoit seulement quelques élégants pavillons-tournelles de fer et de verre, surmontant de grands talus engazonnés. Construit sur l'un des points les plus élevés de Paris en 1874 par Eugène Belgrand, ingénieur du baron Haussman, il est à l'époque l'un des plus grands réservoirs au monde. Belgrand, le premier, conçoit un double réseau, séparant l'eau potable et non potable. Aujourd'hui, cet imposant édifice reste, avec celui des Lilas et de Ménilmontant, l'un des trois réservoirs situés dans Paris intra-muros, et l'un des cinq qui fournit l'eau potable aux

Parisien, assurant pour sa part 20 à 30% de leur consommation quotidienne. Il recueille les eaux de la Vanne et du Loing, collectées à 150 kilomètres de Paris. Le vaste réservoir de Montsouris comporte deux étages superposés de stockage, l'un pour l'eau potable et l'autre pour l'eau non potable.

Dans le 14^e, les hauts lieux de l'eau des Parisiens

Des photos de l'intérieur montrent une étrange forêt de voûtes et de piliers de couleur rouge foncé qui vient trancher sur un lac d'eau turquoise et limpide. Tout engazonné, vu d'avion, il pourrait ressembler à un immense terrain de sport de cinq hectares.

Le pavillon d'Arcueil

En bordure du boulevard des Maréchaux, jouxtant la Cité universitaire, surmonté par une œuvre contemporaine en inox martelé du sculpteur Claude Lévêque figurant le miroitement de l'eau, le pavillon ou poste d'Arcueil se visite. C'est le seul endroit où l'on peut voir couler sous ses pieds à travers des pavés translucides une eau limpide et turquoise, reste du réseau de l'aqueduc Médicis du XVIII^e siècle, qui vient encore alimenter la cascade et le lac du Parc Montsouris.

Les restes de l'aqueduc romain et de Médicis

Grâce à l'action de différentes associations historiques ou de quartier, quelques restes de ces aqueducs datant des I^{er} au III^e siècles de notre ère, et du XVIII^e siècle

les habitants de banlieue. On relève aussi des dates constantes dans l'année pour les plus faibles consommations d'eau : le 25 décembre et le 15 août, jours où de nombreux Parisiens s'évadent de Paris. A l'inverse, une pointe de consommation a été enregistrée le 14 juillet 1989, jour de grande affluence, à l'occasion du Bicentenaire de la Révolution française.

Une action publique entreprise en direction des agriculteurs, particulièrement dans les zones de captage vise la limitation de l'utilisation des nitrates et pesticides et encourage une agriculture biologique, respectueuse de l'environnement. Des sensibilisations sont réalisées régulièrement pour l'éducation des consommateurs, dès le plus jeune âge comme les "classes d'eau"⁽²⁾ proposées aux enfants des écoles.

INFORMATIONS RECUEILLIES AUPRÈS D'EAU DE PARIS

¹⁾ Ces réservoirs ont le même rôle que les châteaux d'eau aperçus couramment lors de nos promenades en banlieue ou province.

²⁾ Dans ce cadre, des activités autour du thème de l'eau se déroulent au Pavillon de l'eau, 77, avenue de Versailles 75016 tél : 01 42 24 54 02

La maison du Fontainier

A proximité de l'Observatoire de Paris, la maison du Fontainier est le plus ancien édifice du 14^e, construit entre 1619 et 1623, classé Monument historique depuis 1994. On peut visiter cette belle bâtisse classique et ses sous-sols étonnants, datant de l'époque de Marie de Médicis, qui servait à la fois de réservoir, de bassins de répartition des eaux entre les différentes catégories de bénéficiaires (Palais royal du Luxembourg, congrégations religieuses et peuple parisien, selon des proportions décroissantes), et d'appartement pour l'Intendant général des eaux et Fontainier du roi. La maison du Fontainier est aujourd'hui hors fonctionnement, l'eau n'y arrive plus depuis 1904.

Les organismes responsables de la qualité de l'eau des Parisiens.

Enfin, notre quartier accueille les sièges des organismes chargés de la qualité de notre eau, qu'il s'agisse du nouvel Etablissement public Eau de Paris, 9 rue Victor-Schoelcher, et bientôt celui du laboratoire CRECEP (Centre de recherche d'expertise et de contrôle des eaux de Paris), chargé du contrôle de la qualité.

Histoires d'aqueducs

● Trois aqueducs ont alimenté en eau la rive gauche de Paris.
Que d'eau est passée sous notre quartier !

Ce ne fut pas une surprise quand, en juillet 1996, les pelleteuses du chantier de la Zac Alésia-Montsouris mirent au jour des vestiges de deux aqueducs entre l'avenue Reille et la rue d'Alésia. Leur présence était connue. Ces aqueducs, qui traversent le 14e, l'un datant de la fin du I^{er} siècle, l'autre, dit de Médicis, du XVII^e, alimentaient la rive gauche depuis les sources de la plaine de Rungis. Le plus ancien était classé mais celui voulu par Henri IV fut menacé de destruction malgré la mobilisation de nombreuses associations (relayée par La Page). Elles durent batailler ferme pour, qu'au moins, des portions soient préservées et restent visibles au milieu des lotissements.

Trop forts, ces Romains !

Les hydrauliciens romains trouvèrent de l'eau de qualité irréprochable à une douzaine de kilomètres au sud de la capitale, entre Rungis et Wissous (près d'Orly), dans une cuvette où se concentrent les eaux de toute la région. L'aqueduc romain a 16 km de long, depuis le carré des eaux de Wissous jusqu'aux thermes de Cluny, boulevard Saint-Michel. Il franchit la Bièvre à Arcueil par un pont-aqueduc dont il ne subsiste que deux colonnes, collées à l'aqueduc Médicis. Cet aqueduc mesure environ un mètre de large avec une rigole de 0,40 x 0,70 m de haut, constituée d'une maçonnerie de petites pierres et de cailloutis pris dans un mortier très dur, couverte d'une dalle. Cet ouvrage restera en service jusqu'au IX^e siècle ; après, l'on se contentera de l'eau de la Seine. L'aqueduc du XVII^e, dit de Médicis, reprend le même parcours suivant la pente naturelle de la vallée de la Bièvre en suivant des parcours parallèles. L'ingénieur Belgrand y a fait passer également la Vanne, au siècle dernier, en superposant le viaduc d'Arcueil à celui du XVII^e siècle.

Dix ans de travaux pour le Médicis

Décidé par Henri IV puis achevé, après son assassinat en 1610, par sa veuve, l'aqueduc de Marie de Médicis a été construit pour alimenter son palais (fontaine de Médicis dans les actuels jardins

du Luxembourg). C'est une galerie solidement maçonnée, formée de deux piédroits en meulière caillasse, surmontés d'une voûte en plein cintre de 1 x 1,80 m de haut. Il est possible d'y circuler pour l'entretien. Des regards en pierre de taille appareillée, sont disposés tous les 400 m pour l'accès, la décantation et la ventilation. L'aqueduc est encore visible depuis Rungis jusqu'au périphérique et alimente toujours le lac du parc Montsouris par le biais d'une dérivation. Cet ensemble est inscrit à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques. Dans Paris, seuls quelques éléments sont conservés et protégés, dont la maison du Fontainier. Commencés en 1612, les travaux durèrent 10 ans employant 500 à 600 ouvriers, sous la direction du maître maçon Jean Coingt. Le 19 mai 1623, les eaux parviennent dans le château d'eau de l'Observatoire (Maison du Fontainier) mais l'eau ne sera réellement distribuée aux Parisiens qu'en 1628 par le biais de 14 fontaines installées sur la rive gauche (il n'en subsiste que 2) et de 2 sur la rive droite. Réalisé en souterrain, excepté la portion qui enjambe la vallée de la Bièvre, l'aqueduc de Médicis est enterré à faible profondeur et avoisine l'ancienne canalisation romaine sur une bonne partie de son parcours.

Le plus long monument historique de France

L'aqueduc de Médicis débouche dans Paris à l'ouest de la porte de Gentilly, au pavillon d'Arcueil (1930) qui se trouve au-dessus des deux aqueducs⁽¹⁾. Il s'engage ensuite sous le parc Montsouris, franchit les rues de La Tombe-Issoire, Bezout, Hallé, Dareau, Ducouëdic, longe l'avenue René-Coty sous les jardins de l'hôpital La Rochefoucauld. Là se situe l'un des 27 regards qui permettaient l'accès pour l'entretien. Ce regard XXV est le seul rescapé dans Paris alors que 20 sont toujours visibles en banlieue. Une copie en belle pierre de taille figure à l'intérieur de la Zac Alésia-Montsouris (angle rue Thomas Francine et rue de l'empereur Valentin) : de là partait une dérivation pour alimenter l'ancien hôpital Sainte Anne. En fait, chaque regard avait son architecture propre. L'aqueduc



Les deux aqueducs superposés à Arcueil, de Médicis (XVII^e s.) et de la Vanne (XIX^e s.). (PHOTO : EAU DE PARIS)

traverse ensuite la gare Denfert-Rochereau, gagne les boulevards Saint-Jacques et Arago. Après avoir longé l'avenue Denfert-Rochereau, il pénètre enfin dans les jardins de l'Observatoire où trône le regard XXVI : un pavillon en pierre dit Maison du Fontainier⁽²⁾.

Belgrand sur les pas de Médicis

Au milieu du XIX^e siècle, le million de Parisiens était alimenté par l'eau de Seine plus celle de l'aqueduc de Médicis jusqu'en 1904. Haussmann fait alors appel à l'ingénieur Eugène Belgrand (1810-1878) pour chercher de l'eau consommable en dehors de Paris, l'eau de Seine devenant très polluée. Il construit près de Sens l'aqueduc de la Vanne, d'un diamètre de 2,50 m, qui parcourt 156 km jusqu'à Montsouris selon une pente de 10 à 13 cm par kilomètre. Trois réservoirs sont construits : en 1869, celui de Ménilmontant pour les eaux de la Dhuis, en 1874, celui de Montsouris, le plus grand du monde à l'époque, qui recueille et stocke l'eau venant de la Vanne. D'une capacité de

202 000 m³ sur deux étages soutenus par 900 piliers d'une hauteur de 7,50 m sous la voûte, c'est un véritable fort Knox où l'eau est contrôlée trois fois par jours. Enfin, le réservoir de Saint-Cloud est construit en 1893.

⁽¹⁾ Il constitue aujourd'hui un espace d'information sur l'alimentation de l'eau à Paris et ses sources du sud. A l'extérieur, deux figures y symbolisent la Vanne et le Loing.

⁽²⁾ La Maison du Fontainier, dont les sous-sols sont classés monument historique, se visite en groupe de 25 personnes un samedi par mois. Renseignement : 42, avenue de l'Observatoire 75014. Téléphone : 01 48 87 74 31

Site internet : www-paris-historique.org Sources : L'aqueduc Médicis de Philippe Laporte (éditions Organisation pour la connaissance et la restauration d'au-dessous-terre, Odra, 1998) ; parcours conférence sur le thème de l'eau à Paris, organisé par Eau de Paris (9, rue Victor-Schoelcher 75014. Tél. 01 43 27 54 79).

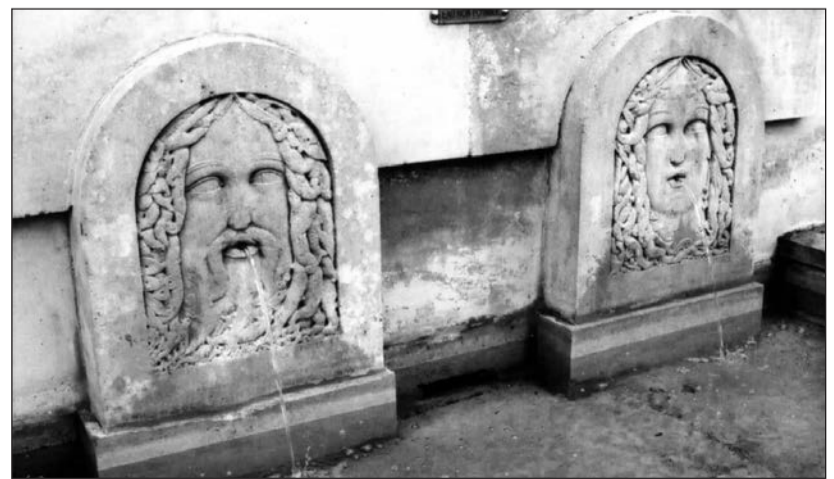
Les petits métiers de l'eau

Boire et (se) laver : deux nécessités que la vie urbaine oblige à organiser un minimum.

Nos connaissances historiques sont parfois bien lacunaires et, après la fermeture des thermes romains au Ve siècle de notre ère, il faut attendre le XII^e pour que des nouvelles de l'eau affluent de nouveau. Canalisation et bassins de décantation sont construits par les moines, côté rive droite de la Seine. Les premières fontaines publiques apparaissent sous Philippe Auguste, ainsi que les porteurs d'eau. Trente litres en moyenne pèsent sur les épaules de ces porteurs à bretelles. Souvent venus du centre du pays, ces "auvergnats" chauffent l'eau qu'ils gardent tiède dans les vingt six étuves de Paris. C'est là que les porteurs prennent l'eau pour des baignoires collectives. L'eau fut longtemps gratuite, seul le port était payant. C'est dans les périodes de pénurie que l'homme est le plus inventif : quand l'eau vient à manquer, c'est dans la Seine qu'on va la puiser et que l'on invente la mode de la toilette sèche : au XVI^e siècle, poudres et parfums font office de savon et d'eau ! Ce même siècle compte 5000 porteurs d'eau dans Paris, sous Louis XVI ils seront 15000.

Cette profession semble avoir été assez indisciplinée ! Quand, en 1777, Louis

XVI crée la première Compagnie des Eaux de Paris, sur une idée des frères Perrier qui utilisent des "pompes à feu" (entendez à vapeur) pour redistribuer l'eau de la Seine aux Parisiens, il se heurte aux porteurs d'eau. Ces derniers, défendus par Mirabeau, gagnent le procès qu'ils font aux frères Perrier, défendus par Beaumarchais. Les porteurs d'eau ont existé jusqu'à la première guerre mondiale. Ils se sont ensuite reconvertis en marchands de charbon et cafés. L'eau et le feu ont toujours fait bon ménage !



Fontaines du pavillon d'Arcueil symbolisant la Vanne et le Loing. (PHOTO : FRANÇOIS HEINTZ)

CONSOMMATION

Je consomme, vous consommez, nous consommons : un bain nécessite 120 à 150 litres d'eau, une douche 20 à 60 L ; un lave-vaisselle effectue son cycle avec 10 à 18 L d'eau, une vaisselle à la main en consomme 10 à 20 L ; un lave-linge tourne avec 39 à 84 L d'eau, une chasse d'eau tirée représente 3 à 12 L ; un robinet qui coule à raison de 1 goutte/seconde : au bout d'une année 9 000 L d'eau gâchés... Pour tous ses usages, le parisien consomme 120 à 130 L par jour alors que la consommation moyenne française est de 150 à 165 L.

LES EAUX EMBOUTEILLÉES, LISONS LES ÉTIQUETTES

Il existe deux sortes d'eaux embouteillées : les eaux de source et les eaux minérales.

Une eau de source est une eau souterraine naturellement potable qui ne peut subir que des traitements simples bien réglementés. Leur composition minérale peut varier tant qu'elle reste conforme aux normes.

Une eau minérale est également une eau souterraine qui ne peut subir que des traitements légers et dont les vertus thérapeutiques sont reconnues par l'Académie de médecine. Leur composition minérale doit être constante. Certaines de ces eaux sont conformes aux normes de qualité des eaux destinées à la consommation humaine, d'autres non. La richesse en certains sels minéraux ou oligo-éléments peut les rendre impropres à une consommation par tous. Par exemple une eau riche en sulfates, pauvre en sodium mais riche en magnésium est diurétique, elle est déconseillée aux nourrissons car trop minéralisée.

L'EAU ET LA VIE SUR NOTRE PLANÈTE

En 1990 nous étions 5,3 milliards sur notre planète et pour 2025 la population mondiale est estimée à 8,3 milliards.

L'homme adulte a besoin quotidiennement d'environ 2,5 litres d'eau dont 1,5 L fourni par l'eau de boisson. Son corps est constitué d'eau pour 60% (75% pour un nourrisson et 55% pour une personne âgée) et comme pour la plupart des organismes vivants, une perte en eau de 10% provoque des troubles graves, aux environs de 20% c'est la mort.

De l'eau liquide il y en a puisque les océans recouvrent les trois quarts de la surface de la Terre, mais l'eau de mer est salée (97,5% de l'eau de la planète), elle ne peut être consommée, la traiter demande d'énormes investissements.

Il nous faut donc trouver l'eau douce (2,5%), pas forcément accessible, car nous ne pouvons exploiter que 0,007% du volume d'eau terrestre. La quantité reste constante, nos besoins augmentent, le nombre de consommateurs également, alors en 2025 y aura-t-il assez d'eau pour tous ?

Le traitement de potabilisation de l'eau

Une eau est dite potable lorsqu'elle peut être consommée par un adulte toute sa vie, sans effets néfastes sur sa santé, à raison de deux litres par jour.

L'eau de source, naturellement potable, ne subit pas de traitement important mais répond évidemment aux normes exigées pour la consommation humaine.

L'eau dite "brute" prélevée par exemple dans les eaux de la Seine comme à l'usine d'Ivry, subit un important traitement que l'on peut schématiser par cinq étapes :

- le dégrossissage qui permet d'éliminer les gros objets flottants, les huiles, les boues...

- la clarification qui a pour but d'éliminer toutes les particules solides de taille avoisinant le micromètre ;

- la désinfection par procédé chimique qui, par effet ponctuel, élimine les micro-organismes et transforme les substances organiques ;

- l'adsorption sur charbon actif, simple procédé qui élimine des composés sapides, des polluants, des colorants, en un mot les substances organiques non disparues lors des étapes précédentes ;

- la désinfection finale par ajout d'eau de Javel va protéger, de façon rémanente, l'eau contre les contaminations lors du transport jusqu'à nos robinets.

Après traitement une eau doit être conforme aux normes de qualité sanitaire et répondre également à l'attente des consommateurs en matière de confort d'utilisation et de plaisir de boire.

Les critères de potabilité d'une eau sont définis par un texte en conformité avec le droit français et les directives européennes. Ils répondent à une cinquantaine de normes impératives dites "limites de qualité" chimiques et microbiologiques qui ne peuvent subir aucunes dérogations car elles entraîneraient des risques pour la santé des usagers. D'autres paramètres sont des indicateurs considérés comme "références de qualité". Ils n'ont pas de caractère impératif mais leur non conformité pourrait être néanmoins signe d'un dysfonctionnement : on peut citer l'odeur, la saveur, la couleur, la présence de sulfates.

Rappelons que chaque mairie doit fournir à tout moment des informations sur la qualité de l'eau du robinet de sa commune.

4 JUILLET DÉFILÉ POPULAIRE

Le 14 juillet 1944 des habitants du 14e, soutenus par des résistants, ont commémoré la fête nationale alors interdite en remontant la rue de Vanves, actuelle rue Raymond Losserand, à l'insu des nazis. Le 4 juillet, des associations du quartier Plaisance et Florimont célèbreront l'évènement : parcours souvenir et spectacle théâtral. La troupe Enfant Phare de la compagnie Catherine Hubeau présentera R'Existant, un projet intergénérationnel sur la résistance d'hier et d'aujourd'hui. Pour participer au défilé ou connaître le programme : www.chateau-ouvrier.fr ou contact@chateau-ouvrier.fr ou tél 09 54 64 81 30.

UNE NOUVELLE CHORALE

Depuis quelques mois, Benoît Reeves, chef de chœur d'un ensemble de chorales implantées dans Paris, anime une chorale dans notre quartier. Elle balait un vaste répertoire qui s'ouvre aussi bien sur le chant classique que sur les chants actuels (jazz, gospel, variétés...) et permet de réunir des choristes aux styles variés. Chaque année, des concerts sont donnés dans différents lieux de la capitale (Sorbonne, Eglise Saint Ambroise, ...) à l'occasion de la Fête de la musique ou le Printemps des poètes.

Si vous aimez chanter, vous pouvez rejoindre la chorale : "la clef des chants".

Lieu de répétition : école élémentaire Boulard - 46 rue Boulard, M° Mouton Duvernet, le mardi de 18h30 à 20h. Renseignements, inscriptions: Tél. : 06 63 06 13 57 - e-mail: chorale@clefdeschants.fr - site internet : www.clefdeschants.fr

PÉTITION À LÉOPOLD BELLAND

"Le 31 juillet 2009, le service Soins de suite et de réadaptation de l'hôpital Léopold Belland doit fermer définitivement. Il n'existe à ce jour que deux centres de ce type. Ce sont quatorze lits d'hospitalisation qui doivent ainsi être supprimés, soit plus de 200 patients qui n'auront plus accès aux soins de réadaptation. Trente soignants, médecins, infirmiers, kinésithérapeutes, ergothérapeutes, aides soignants, agents hospitaliers et autres personnels sont en attente de connaître leur avenir. La réadaptation est vitale pour les patients atteints de sclérose en plaques. Nous, patients, avons décidé de nous battre et de constituer un comité de défense du service Soins de suite et réadaptation. Nous sommes tous sacrifiés sur l'autel de la rentabilité. Nous avons besoin du soutien de chacun. Aujourd'hui c'est notre vie qui est en jeu. Demain c'est peut-être la vôtre".

Contact : Catherine Matonnier, tél : 01.45.28.73.78, e-mail : c.matonnier@yahoo.fr

FESTIVAL DU THEG

27 et 28 juin 2009
Une après-midi de spectacles et de moments de détente dans un jardin :
14h : "Les Uns sensibles" spectacle créé à partir d'improvisations.
16h : "Improvisations sans filet" improvisations en direct.
18h : "La cerisaie" de Tchekhov actes 1 et 2.
Participation : 7 euros (ou comme on peut...)
Centre d'animation Veringétorix, 181/183 rue Veringétorix

De l'art ou du cochon ?

● Sabine Bucquet-Grenet, fondatrice des éditions de l'Épure, publie depuis 18 ans des livres qui conjuguent art, littérature et gastronomie.

Elle vient de publier avec esprit les "Plats qui font péter" ou 36 recettes propres à incommoder vos ennemis ou à se débarrasser des fâcheux, par Patrice Caumon, écrivain, homonyme bien oulipien du peintre habitué des Papous dans la tête de France Culture !

En ce moment le pâté Hénaff est à l'honneur dans la vitrine rouge sang de bœuf des éditions de l'Épure. Un hymne gustatif inattendu à la gloire d'Hénaff. Le costume en fer blanc, imprimé bleu et jaune, du pâté Hénaff est le même depuis l'origine. Son intérieur, authentique : rose et ferme comme au premier jour. C'est dans la collection "Dix façons de préparer", des livrets de 24 pages façonnés à l'ancienne proposant dix façons originales d'agrémenter un même aliment, préalablement présenté dans une courte préface. De la mûre au cumin, en passant par l'araignée de mer, la courgette ou le chocolat - près de 200 titres sortis à ce jour - une même ligne graphique, un choix de papier de création, de couleur, une composition typographique ainsi qu'une reliure fil de lin.

L'ensemble des parutions est directement disponible aux éditions de l'Épure, 25 rue de la Sablière. "DuTour de l'Île en 45 recettes", collection qui nous fait



Sabine Bucquet et Bénédicte Guibourgé devant les éditions, rue de la Sablière. (PHOTO : FRANÇOIS HEINTZ)

voyager au centre de la gourmandise et croise des portraits d'hommes et de femmes, jusqu'à "Du bon usage des ustensiles" qui permet de créer d'incroyables recettes avec les ingrédients les plus communs, en passant par "l'Ouvre-boîte" collection entièrement consacrée à la boîte en fer blanc et "Un produit, un paysage" collection consacrée aux produits AOC et à leur région d'origine, l'ensemble des collections de l'Épure ouvre un vaste champ d'investigations.

Dans "Testicules", Blandine Vié étudie avec humour la symbolique des testicules à travers les religions, les mythes, l'histoire et la cuisine de notre société, et les "Recettes immorales" sont celles de Manuel Vasquez Montalban, père du détective Pepe Carvalho, fameux gourmet par ailleurs.

Bien ancrée dans le 14e

Sabine Bucquet-Grenet est avant tout architecte avant d'être éditrice. Ancienne des Beaux-Arts, comme Mose, dessina-

teur et humoriste, qui a illustré les recettes de Raymond Oliver dans "Cuisine Insolite" réédité en fin d'année 2009 par l'Épure, un livre-objet collector ! La reconversion de Sabine de l'architecture vers le livre-objet et la cuisine littéraire a débuté avec la parution de la collection "Carnets de croquis" qui explore le travail complexe et secret de la création.

Sabine et sa famille habitent le 14e depuis plus de 20 ans. En installant sa boutique au cœur de son quartier d'adoption, Sabine a voulu retrouver l'esprit de l'éditeur-libraire, en offrant aux passants des vitrines animées, chatoyantes, changées toutes les 3 semaines et en transformant ses bureaux en lieu d'exposition pour accueillir le travail des artistes du quartier. Toute l'équipe s'échine, par ailleurs, à organiser avec les librairies du quartier des signatures, dégustations ou rencontres-débats avec les auteurs. Les éditions de l'Épure ont été consacrées "Meilleur éditeur du monde pour l'année 2008" par le jury des "GOURMAND World Cookbook Awards".

Sylvie Cottray

On peut recevoir la newsletter et consulter le site : www.epure-editions.com

Un atelier Santé-Ville, qu'est-ce que c'est ?

Ce sont des outils de la politique de la ville qui ont comme objectif de réduire les inégalités sociales et territoriales en matière de santé. Les territoires concernés par ce dispositif sont des territoires dits prioritaires. Celui du 14e est délimité par la porte de Vanves, la rue Raymond Losserand et le métro Plaisance. Cette zone compte 96% de logements sociaux.

L'Atelier santé ville n'est pas là pour faire, mais pour faire faire. Son rôle est de favoriser un travail partenarial et transversal entre les différents acteurs associatifs et institutionnels intervenant sur le quartier.

L'Atelier Santé Ville du 14e a été initié en 2007 par la mairie d'arrondissement. Contrairement aux ateliers santé ville de province et de banlieue, ceux de Paris sont portés par des associations pour leur laisser une relative autonomie.

Aujourd'hui, Paris compte quatre ateliers. Celui du 14e, situé square Auguste-Renoir, est l'un des plus anciens.

En 2003 un diagnostic santé auprès d'une soixantaine de partenaires avait été réalisé par l'équipe de développement local du 14e. À l'issue de ce diagnostic, des groupes de travail se sont formés autour de la nutrition et la lutte contre la sédentarité, ainsi que sur les problèmes d'addictions des jeunes, qui ont été jugés prioritaires. À titre d'exemple, sur la nutrition, et dans le cadre de la semaine du goût, un Forum dédié à la santé a été organisé au centre social Maurice Noguès, grâce à la collaboration des centres sociaux, des associations de terrain, du collège F. Villon et de la CRAMIF. Pendant une semaine, les habitants du 14e ont pu profiter d'ateliers sur les 5 sens et sur la cuisine. Cette action sera reprise cette année. **B.G.**

Une artiste peintre à Raspail

Artiste peintre, Myriam Pletner habite Montparnasse depuis 1961. Elle peint depuis 1948.

Fille et nièce de peintre, ayant pris des leçons auprès du peintre allemand Willy Baumeister, elle n'en est pas moins autodidacte. Ses premières œuvres figu-

ratives, portraits, nus, étaient réalisées avec des couleurs plus vives que celles qu'elle utilise aujourd'hui. Avec le temps, sa peinture est devenue abstraite. Sur ses toiles de grand format se détachent des découpages de formes circulaires ou angulaires qui ne cèdent jamais à la sécheresse des formes géométriques. La pureté du dessin, l'harmonie des couleurs où vibre la matière témoignent de la persistance de l'esprit romantique dans l'art abstrait.

Myriam Pletner a exposé en Suisse, en Allemagne, en France. On a pu admirer ses toiles à la galerie Montparnasse, en 2001 et 2007 et au FIAP, rue Cabanis en 2007. On peut aussi visiter son atelier, 218 bd Raspail, tél : 01 43 20 38 51

Blandine Ravier



Dora, 1990, toile cirée (130 x 140 cm). (PHOTO : D.R.)

La Voix de son maître Le nouveau maire du 14e a fait le tour des popotes

À la réunion publique du conseil de quartier Didot Porte de Vanves, ses propos autour de Broussais, "grand chantier de la mandature", ont révélé des positions bien peu enthousiasmantes.

Le maire, après avoir exposé des projets sans aucune originalité : logements sociaux, verdure, établissement culturel, 5 ha, 60 millions d'euros, clame : "on va continuer la concertation !" - un membre du bureau : "mais elle n'a toujours pas commencé !", après un léger blanc, le maire reprend : "dès que l'Hôtel de Ville aura fait ses choix, on fera la concertation". Tout est dit.

Ce qu'il a de grand ce chantier, ce sont ses chiffres. Ce qui aurait pu l'être, un vrai point de vue, une volonté politique d'impliquer les habitants dans les processus d'élaboration des choix et des décisions, ce que demande le Collectif redessins Broussais depuis dix ans, il n'en est donc pas question. Les choix sont ceux de l'Hôtel de Ville, notre nouveau maire s'en fait le simple relais.

Que le mot d'ordre de la nouvelle mandature soit "concertation", ne dérange absolument pas les élus, qu'à cela ne tienne, ils vont utiliser le mot à tout bout de champ !

Et quelques jours plus tard, le journal gratuit de la Mairie qui fait sa Une sur

Broussais affiche en encadré "une reconversion concertée" qui laisse entendre que le Collectif redessins Broussais a pratiqué une concertation avec la mairie sur les projets énoncés.

Les réactions ne se sont pas faites attendre : "vous avez gagné !" de la part d'une nouvelle et jeune recrue d'une association du quartier qui aimerait tant se faire entendre de la mairie ! "ben quoi, c'est bien !" de la part d'un vieux stalinien militant associatif qui apprécie toujours l'autorité !

L'un sourit de la naïveté de certains qui ont voulu croire une concertation possible, un autre s'attriste de voir que cela peut diviser les associations, un autre encore se dit écœuré par une récupération aussi bête, mais néanmoins efficace !

L'élue à la démocratie locale, qui s'est démené tous azimuts cet automne pour que le Cica rédige une belle charte sur les modalités de la concertation dans le 14e, interpellé à la fête des 3 communes, est un peu embarrassé. De l'affaire et, espérons-le, de sa réponse : les élus ne relisent pas les articles du magazine de la mairie ! De l'exercice de l'irresponsabilité élevé au rang des beaux-arts !

Moralité : ne lisez pas les gratuits, ils se payent votre tête ! **E.P.**

LE CIRQUE À LA CITÉ U

"Sieste verticale", "A contrepoids", "Temps debout", jolis titres pour se délester du quotidien. Curieuse d'astronautique, la chorégraphe Kitsou Dubois entraîne les artistes circassiens dans des jeux d'apesanteur et de fluidité. Du 16 juillet au 9 août, du jeudi au samedi à 20h30 et le dimanche à 16h00 au TCI - 17, bd Jourdan 75014 Paris. Sur présentation de leur billet les spectateurs d'"Autres pistes" bénéficient d'une entrée pour un atelier d'initiation aux arts du cirque en famille sur la pelouse de la Cité (18 et 25 juillet, 1^{er} et 8 août de 17h00 à 19h00) et les sportifs d'une entrée à la piscine ou aux courts de tennis. Inscriptions par téléphone 01 44 94 98 00 ou par mél.relationspubliques@quartierdette.com

● Abonnez-vous à La Page

Six numéros : 10 € ; soutien : à partir de 15 €. Abonnement pour chômeur et étudiant 8 €. Adressez ce bulletin et votre chèque à l'ordre de L'Equip'Page : 6, rue de l'Eure 75014.

Nom..... Prénom.....
Adresse.....

Sept Parnassiens Les livres à pattes

Le cinéma des Sept Parnassiens est un acteur mutin ! Dans le passage Delambre-Montparnasse le tempo des journées s'organise autour de lui. Dès les silencieuses traversées matinales que l'on effectue en se pressant parce qu'on est en retard ou bien en flânant parce qu'il fait bon, des affiches de films venus du bout du monde agrémentent le chemin des écoliers et des adultes pressés.

Entre la mythique rue Delambre et le boulevard, un espace de possibles s'ouvre alors : les contrées presque lunaires de Tulpan, le visage tendu de Penelope Cruz, le Chameau qui pleure, les Toilettes du Pape... On chemine de plus en plus doucement, interpellé, interloqué, amusé ou étonné, en se disant qu'on reviendra voir. A l'heure des séances, bien sûr, le cinéma bat le rappel. Les files d'attente se diffusent jusque vers le bar-PMU qui lui fait face et l'on papote en attendant de découvrir le film.

Les livres à pattes

Depuis quelques mois le cinéma des Sept Parnassiens a investi un nouveau rôle et abrite "Les Livres à Pattes". Les livres à quoi ? A pattes ! A l'origine un constat, presque un synopsis de court métrage comme le raconte Jean-François Merle, le responsable de l'opération : "C'est comme avec un papier que l'on a posé devant soi sur son bureau et qui disparaît soudain. On tourne, on cherche...Et on le retrouve, quelques heures plus tard, incroyablement déplacé à l'autre bout de la table. Par qui ? Eh

bien les papiers ont des pattes !" Et pour les Sept Parnassiens, les livres, comme les papiers ont des pattes. Ce sont des "livres libres" qui se carapotent et se déplacent dans toute la ville au gré des envies, des rencontres, des appels. Pour organiser les périples : le public du cinéma. C'est lui qui véhicule les livres, qui organise les rencontres et les successions de lecture. Je prends un livre, j'en ramène un. L'échange se fait dans un petit panier. C'est simple et rare. En plus de la lecture, on déguste le goût du troc, du jeu, de l'échange non monétarisé et la saveur des lectures qui s'ensuivent. On a lu avant moi et je lis avant de passer à mon voisin. Les paroles s'impriment et des parcours se dessinent dans la ville, voir plus loin d'elle : de Montparnasse à Saint-Lazare, de Saint-Lazare à Ménilmontant, des Batignolles à la Porte de Vanves et parfois même, au gré des lecteurs voyageurs, des Sept Parnassiens jusqu'à la côte d'Azur. L'initiative remporte un franc succès. La méthode qui sous-tend les échanges, légère mais rigoureuse (voir encadré), garantit une vraie circulation ; ce n'est pas un débaras, on ne vient pas ici déposer ses rogatons ni faire main basse sur un ouvrage approximatif qui finira en cale sous un meuble.

Une fonction sociale

Cette circulation de livres permet par ailleurs aux Sept Parnassiens de remplir la fonction sociale qu'il s'est donné et qui le distingue des salles où l'on ne fait

Le fonctionnement des « livres à pattes »

A l'origine : Les russes appellent les papiers qui disparaissent "des papiers à pattes" et selon eux ces papiers introuvables sont dotés d'une vie propre. On ne les égare pas, ils choisissent eux-mêmes leur destin.

L'offre : s'inspirant de cette expression, le cinéma des Sept Parnassiens a décidé de mettre à la disposition des spectateurs et des gens du quartier des "livres à pattes".

Le principe : il est simple. Chacun peut choisir un livre dans la bibliothèque et l'emporter à la seule condition de le remplacer par un autre. Les livres circulent ainsi librement, sans intermédiaire avec, pour tout viatique, l'attrait de leur titre et de leur auteur.

L'idée : beaucoup d'audace derrière cette démarche a priori toute simple mais aussi des envies de favoriser le partage et la mise en relation entre passionnés de littérature et de cinéma.

de consommer de la pellicule. «Nous souhaitons faire de notre cinéma un lieu d'accueil, d'échange et de dialogue et les Livres à Pattes s'inscrivent dans cette idée. Cette circulation de livres, la façon de déposer dans le petit panier, d'emprunter, permet aux gens de s'approcher, d'engager une conversation, de partager des impressions et de combattre la solitude de nombreuses personnes qui viennent au cinéma». Dans cette sorte

Les outils : la récolte des livres se fait dans un panier d'osier puis les livres sont marqués -pour qu'on n'oublie pas d'où ils viennent ni qu'ils doivent poursuivre leur chemin et peut-être revenir dans le circuit des échanges. Enfin le cinéma des Sept Parnassiens met à disposition un tableau où les lecteurs peuvent afficher les livres qu'ils souhaiteraient trouver ou retrouver...

La garantie : trouver aux «livres à pattes» de la curiosité, de la découverte... De surcroît la qualité des ouvrages est au rendez-vous : l'invitation au partage et quelques règles de bienséance contribuent sans doute à écarter les mauvaises surprises ou les livres de rebut.

La devise : "Que chacun joue le jeu et notre humble bibliothèque donnera vie aux livres aimés et permettra la découverte de nouveaux livres à aimer".

Cinéma des Sept Parnassiens, 98, Bld du Montparnasse - 75014 Paris

de transhumance qu'effectuent les livres dans la ville, le système mis en place par les Sept Parnassiens construit donc comme un abri, une halte, preuve supplémentaire que le nord 14e compte là un des lieux culturels les plus vivants, les plus curieux et les plus bienveillants non seulement avec les images, les livres et les papiers... mais aussi avec les gens !

PATRICIA BAY

DÉDALE DE NUIT

Après Ça chauffé à blanc en 2007 (La Page n°77), Dédale de Nuit cette année. Le Collectif redessins Broussais (CRB) fédère de nouveau un grand nombre d'acteurs pour cette nuit du 3 octobre : habitants, associations, conseils de quartier Didot-Porte-de-Vanves et Jean-Moulin-Porte-d'Orléans, le Collectif MPV (Malakoff-Paris-Vanves) qui réfléchissent à des aménagements urbains pour le sud du 14e. Artistes et habitants vous invitent à participer dès maintenant à ce voyage de nuit blanche. Contacts : Christiane Chétrit : 06 83 35 25 59, et Sylvie Cotray : 06 76 92 40 95 Pour découvrir les diverses actions du CRB : <http://c.r.broussais.free.fr>

ATELIERS D'ÉTÉ DES JARDINS NUMÉRIQUES

En juillet l'association propose des ateliers : photo numérique, vidéo, initiation Flash, site Web, Indesign, Illustrator, 3D, loisirs créatifs, WebTV. Pour connaître les places disponibles : Tél : 06 28 06 74 01 ou jardinsnumeriques@gmail.com - www.jardins-numeriques.net

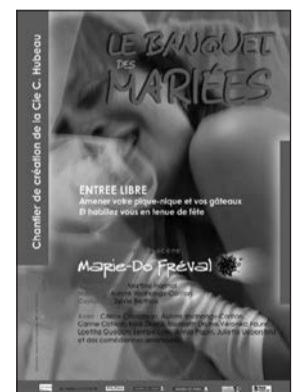
UFC

L'UFC Que Choisir tient sa permanence tous les vendredis de 10h30 à 12h au Château ouvrier, 7-9 place Marcel Paul.

"EVA JOLY, UNE JUSTICE MALGRÉ TOUT"

Lors de la campagne pour les élections européennes, les Verts du 14e ont présenté le 30 mai, place Jacques Demy, un documentaire de 45 minutes sur Eva Joly, tête de liste de Europe Écologie. Cette juge modèle, assoiffée de "justice par la lutte" s'est battue et se bat encore contre les scandales financiers qui pourrissent la vie sur la planète. Rappelant le procès Elf, elle affirme que "notre justice n'est pas faite pour juger les dirigeants mais les voleurs de sacs à mains et d'autoradios". Une justice spectacle, dit-elle. Dommage que les organisateurs de cette soirée aient préféré parader bruyamment à côté d'un petit public qui avait du mal à suivre. Une femme de l'assistance glissa à sa voisine "C'est elle qu'il nous faudrait comme présidente de la république !" Ne ratez pas ce film de Hege Dehli coproduit par Arte en 2009.

INVITATION AU BANQUET DES MARIÉES



Préparé par Marie-Do Fréval et servi par la Compagnie Catherine Hubeau, ce spectacle s'inspire d'histoires vraies et mêle comédiennes professionnelles et amateurs. Au cours du repas (de nocés) se succèdent des interventions chantées, jouées et dansées, en interaction avec le public. Habillez-vous en tenue de fête et apportez votre panier pique-nique !
Rendez-vous : Samedi 27 juin à 19h00, jardin du 18 rue de Gergovie. Samedi 12 septembre à 19h00, 4 rue du général Serre de Rivière ; Dimanche 13 septembre à 19h00, place Marcel Paul. Entrée libre.

Le retour du peintre François Tortosa

Rencontre avec un musicien de la couleur au Musée Singer-Polignac

Pour notre plus grand bonheur, le Centre d'Etudes et de l'Expression du Centre hospitalier Sainte-Anne expose au Musée Singer-Polignac jusqu'au 30 juin 2009, de nouvelles créations de François Tortosa, qui a découvert la peinture durant un séjour de 22 ans en prison. Ce musée, dédié principalement à l'exposition des œuvres des artistes de la collection Sainte-Anne, présente ici un artiste venu d'un autre horizon.

Patrick Navai : Qu'est-ce qui t'a amené à exposer dans ce lieu ?

François Tortosa : C'est suite à une rencontre avec la psychiatre Anne-Marie Dubois* qui, découvrant en 2005 mon travail à Rouen, m'a proposé de venir le montrer ici. J'ai exposé une première fois au Musée Singer-Polignac en 2007, puis j'y suis revenu en 2008, pour réaliser les fresques des murs menant à son entrée. Ce fut une expérience très riche, car elle était collective. J'expose ici parce que les gens ont besoin d'art et parce que c'est ouvert à tous ; mais j'expose aussi dans les centres culturels des villes où vivent des enfants perturbés dans tous les sens du terme, des gens dits étrangers et des SDF.

P.N. : Que dirais-tu de ta peinture ?

F.T. : C'est la chair de ma vie. Sur la porte de mon atelier à Rouen j'ai écrit : "Libre de peindre comme je veux sans me soucier de rien ni de personne". Je dénie tout élitisme à l'art, je crois que l'art est en nous tous et à nous tous. Il faut bien sûr faire l'effort de s'y intéresser. Je ne recherche pas la gloire et ne subis pas les appétits de la vénalité. Je peins tout simplement la vie. Je trouve que l'être humain est magnifique, même s'il peut parfois se rendre laid ; mais je crois à son évolution.

P.N. : Tes créations portent des titres poétiques : Seins sur canapé, Le champ d'amour, Un après-midi de chien andalou.

F.T. : Les sujets que j'aime peindre sont la rue, la vie dans les métros, les bistrotiers les hôpitaux ; je recueille également des images de la vie des gens d'Emmaüs et des SDF.

P.N. : Quel est le message le plus important à transmettre ?

F.T. : Sur un de mes cahiers exposés j'ai écrit : "Nous sommes tous l'unique maton de notre liberté ; c'est ce que j'ai compris derrière les barreaux. Rejeter toute servitude volontaire ! Et ce geste, personne ne peut le faire à notre place". Tout ça pour dire que la vie ne peut s'accomplir que dans la liberté.

P.N. : Quels rapports entretiens-tu avec les autres arts ?

F.T. : Je pense que tous les arts sont liés. Ayant pratiqué le théâtre, je trouve que c'est une école formidable de dés-inhibition. La peinture et la musique sont pour moi étroitement liées. Je peins toujours en musique. Je crois que les sonorités des différents instruments et les airs joués influent sur ma gestuelle picturale.

P.N. : Qu'utilises-tu à part l'acrylique ?

F.T. : J'utilise beaucoup de matériaux de récupération : du papier mâché, du sable, du bois qui ont été trouvés en forêt, dans les poubelles ou au bord de l'eau. J'emploie des matériaux dits non nobles pour leur redonner vie. La création, c'est donner la vie ; la vie appartient à tout le monde, c'est pourquoi je



Carton de l'exposition "Solo quiero caminar".

dis que l'art est à nous tous.

P.N. : Ta peinture évolue vers plus de lumière et d'énergie.

F.T. : Oui, je me suis enrichi aux côtés des enfants de l'IME (Institut médico-éducatif), des enfants des quartiers défavorisés et des gens d'Emmaüs, pour qui j'anime bénévolement des ateliers de peinture. Je crois à l'émulation ; on ne peut s'enrichir que grâce au contact des autres, sinon on tourne autour de son nombril. Avec le temps, mes couleurs deviennent plus lumineuses, ma peinture

Exposition de François Tortosa : Solo quiero caminar, jusqu'au 30 juin 2009. Entrée libre, Musée Singer-Polignac, Centre Hospitalier Sainte-Anne, 1 rue Cabanis. Plusieurs cahiers de François Tortosa, publiés chez E-dite, dans la collection De l'écrit à l'image dirigée par Nayla Chidiac, sont disponibles au musée.

*Auteure de l'ouvrage "De l'art des fous à l'œuvre d'art" chez E-dite, 4 vol.

ENTRETIEN RÉALISÉ PAR PATRICK NAVAI

Cinéquartier ou cinéclub ?

● Nicolas Mansier, président du conseil de quartier Mouton Duvernet, tire un premier bilan.

Nous avons commencé en février 2008. L'idée est venue d'un habitant du quartier passionné de cinéma qui est venu me voir à l'issue d'une réunion municipale de réflexion sur la démocratie locale. Après échange avec les conseillers de quartier, nous avons décidé de présenter l'idée en séance publique et des volontaires se sont faits connaître pour constituer un groupe de travail sur le sujet. Ce groupe a réfléchi sur le format et s'est arrêté sur une séance mensuelle, un créneau régulier le mardi soir à partir de 19h30, chaque séance commençant par un film et se poursuivant par un débat.

Nous avons alors rencontré les exploitants du Denfert, le cinéma d'art et d'essai situé sur le territoire de notre conseil, également ravis de cette initiative. Nous avons trouvé un accord budgétaire permettant un tarif accessible au plus grand nombre, actuellement de quatre euros. Les films sont choisis collectivement par le groupe de travail, avec une volonté assumée d'offrir une diversité de genres, puis se côtoient des films aussi divers que "Land and freedom", "Le maître de musique" ou bien encore "Je ne suis pas là pour être aimé". Ils sont alors proposés au Denfert qui vérifie les contraintes de disponibilité et de diffusion.

Une dizaine de jours avant la séance, nous commençons à en faire la publicité : par mail auprès des inscrits au cinéquartier ou au conseil de quartier, par affichage, par information sur les journaux et sites municipaux. Le cinéma s'en fait le relais, ainsi que plusieurs blogs de quartier. Les conseils de quar-



Le Ciné Denfert. (PHOTO : JEAN-MARC JOUANNEAUX)

tier limitrophes sont également étroitement associés.

Cinéquartier ou cinéclub ?

Au début nous parlions de cinéclub mais la Fédération des cinéclubs nous a envoyé plusieurs courriers nous demandant d'adhérer à leur structure, de payer une cotisation assez élevée et de respecter une formule très stricte. Nous

avons alors choisi l'appellation cinéquartier qui, en réalité, correspond mieux à ce que nous cherchons. Notre objectif n'est pas de retracer le parcours du metteur en scène ou d'apprécier les techniques cinématographiques mais d'engager des discussions autour des problèmes de société et de partages d'expériences.

Comment se passent les débats ?

Le public est assez fluctuant selon les séances, de 50 à 92, sans que le type de film soit le seul critère explicatif de la participation. Après le film, environ la moitié reste au débat, soit entre 30 et 50 personnes. Elles expriment surtout ce qu'elles ont ressenti, avec souvent des paroles très fortes quand il y a une concordance entre le film et leur propre expérience. Il y a une animation pour faire circuler la parole mais pas

un intervenant officiel qui "explique" le film. Parfois, nous invitons un témoin, par exemple un juré pour "Douze hommes en colère", un professeur de musique pour "Le maître de musique", un président d'association sportive pour "Coup de tête" ou un projectionniste ayant 50 ans d'expérience pour "Cinéma Paradiso".

Est-ce le rôle d'un conseil de quartier ou serait-il préférable qu'une association s'en charge ?

C'est une critique assez souvent entendue mais, pour nous, si un conseil doit faire remonter les problèmes des habitants, susciter leurs initiatives et discuter des programmes de la mairie, il doit aussi favoriser le "lien social", même si cette expression est maintenant un peu galvaudée. Notre conseil organise déjà depuis longtemps plusieurs fêtes le 31 décembre, le 21 juin, le 13 juillet, permettant un réel brassage social. Le cinéquartier s'inscrit tout à fait dans cette ligne.

Votre expérience n'est pas isolée. Comment expliquer ce foisonnement d'initiatives ?

En effet, le conseil de Pernety avait ouvert la voie il y a quatre ans à l'Entrepot. Il existe aussi le cinéAttac aux Sept Parnassiens, le conseil Didot-Porte de Vanves qui anime également des projections-débats, ainsi que plusieurs structures associatives comme le Moulin à café. Plus récemment, le conseil de la jeunesse a initié un nouveau cycle, avec déjà trois séances réalisées. Ceci montre sans doute un réel besoin de dépasser le statut de simple consommateur individuel de films et de participer à des échanges et des débats publics.

PROPOS RECUEILLIS PAR DOMINIQUE GENTIL.

ELECTIONS EUROPEENNES

Le 14e plus civique et plus vert.

Les électeurs du 14e ont été plus nombreux (52,84%) que les Parisiens (49,67%) et les Français (40,65%) à se rendre aux urnes.

Notre arrondissement comme treize autres à Paris, a placé la liste Europe Ecologie (28,98%) devant la liste UMP (25,46%). Le Parti socialiste, cependant bien implanté et prépondérant à la mairie depuis 2001, enregistre une chute brutale à 16,84% (contre 26,87% en 2004). Le Modem recule à 9,81% par rapport aux européennes de 2004 et aux municipales de 2008 (13,93%). Le nouveau Front de Gauche prend la cinquième place avec 5,16%. Le succès d'Europe Ecologie est sans doute lié à plusieurs causes : les enjeux de l'environnement qui ne peuvent être relevés qu'à un niveau supranational, le caractère composite de la liste mêlant les opposants et les défenseurs du traité constitutionnel, la campagne précoce et active des Verts, avec la présence dans le 14e, à la fois physique ou par film interposé, de la personnalité d'Eva Joly, qui portait aussi des thèmes originaux comme les paradis fiscaux et la justice et enfin, le désenchantement de certains électeurs vis-à-vis du PS ou du Modem.

Même si les élections sont de types bien différents et s'il ne faut pas confondre européennes et municipales, le corps électoral reste le même. On peut ainsi remarquer que dans le 14e, la "gauche" de gouvernement (Verts, PS et Front de Gauche) a réalisé 51,08% aux européennes et 53,06% aux municipales. Il pourrait donc s'agir de glissements internes, peut-être temporaires et spécifiques à ce type d'élections. A voir si ce choc relatif sera salutaire, s'il se traduira par un renouvellement des débats et des rapports entre citoyens et élus, s'il aura des répercussions sur le fonctionnement de l'équipe municipale et s'il se prolongera aux prochaines élections régionales, présidentielles et législatives. D.G.

Gare de Montrouge

La voie est encore longue...

Toute la mobilisation autour de la gare de Montrouge de la petite ceinture ferroviaire (voir "repères" et "La Page" numéros 78 et 81) a payé et a permis deux avancées récentes. La première est que la gare est enfin protégée : dans le projet de modification du Plan Local d'Urbanisme de la Ville de Paris (enquête publique de Janvier 2009), elle est inscrite dans les nouvelles protections patrimoniales au titre de "gare du chemin de fer de Petite Ceinture qui conforte la trace dans la ville d'un réseau ferré ancré dans la mémoire des Parisiens". Le conseil de quartier, l'association gare de Montrouge-Ceinture et de nombreux habitants se sont manifestés auprès du commissaire enquêteur afin de soutenir cette modification du PLU. Le commissaire enquêteur doit maintenant rendre ses conclusions et le conseil de Paris voter la modification.

La deuxième avancée est que les conditions de réhabilitation de la gare sont maintenant définies dans un "cahier des prescriptions urbaines particulières", élaboré par la mairie de Paris et la mairie du 14e. Sur ce texte, qui concerne les constructions sur les parcelles cédées par Réseau Ferré de France, les discussions entre la mairie du 14e, le conseil de quartier et l'association gare de Montrouge-Ceinture ont été tout à fait ouvertes et constructives. Reste qu'à l'heure actuelle, nous ignorons encore si les derniers arbitrages ont été effectués et dans quel sens...

Voilà où nous en sommes. Le conseil de quartier s'active aussi pour préparer l'avenir de la gare et de son environnement : le groupe espace vert travaille sur la coulée verte, un groupe-projet pour la



"Nuit blanche" d'octobre a commencé ses préparatifs, un comité de suivi du devenir de la gare a été mis en place.

Mais il ne faut pas se cacher que des étapes décisives sont encore devant nous. Les prochaines seront liées à la mise en vente des parcelles. L'hypothèse la plus probable reste celle d'acquéreurs privés, car la Ville de Paris a, pour l'instant, d'autres priorités.

Alors, quel avenir pour la gare de Montrouge ? un établissement commercial ? un lieu de culture et de rencontre pour les habitants du 14e ? La réponse dépend maintenant de la poursuite de la mobilisation et des initiatives des divers acteurs du projet : conseil de quartier, habitants, associations, vont devoir travailler dans la durée avec la mairie du 14e !

ANNETTE TARDIEU

Contacts : Jean-Louis Bourgeon 01 43 27 10 37, christianechetrit@hotmail.com, jean.fraisse4@wanadoo.fr

Repères

La gare de Montrouge est un joli pavillon en briques situé 124 avenue du Général Leclerc, actuellement peu visible car occupée par un commerce.

Le propriétaire, Réseau Ferré de France, a confié à la Sovafim le soin de vendre, à fins d'opérations immobilières, deux parcelles de part et d'autre de l'avenue du Général Leclerc, dont celle sur laquelle se trouve la gare.

Le conseil de quartier Jean-Moulin-Porte d'Orléans s'est mobilisé pour la gare dès 2006. Avec le soutien de la mairie il a, en 2007, financé une étude en vue de sa réhabilitation pour un équipement de proximité et organisé une exposition à la mairie du 14e en septembre 2008.

Le conseil d'arrondissement et le conseil de Paris, ont voté en décembre dernier un vœu pour l'aménagement en coulée verte de la petite ceinture, entre la gare de Montrouge et la gare Ouest-ceinture.

● Où trouver La Page ?

La Page est en vente à la criée sur les marchés du quartier (Alésia, Brune, Daguerre, Edgar-Quinet, Coluche, Villemain...) et dans les boutiques suivantes.

- Rue d'Alésia** : n° 1, librairie L'Herbe rouge ; n° 207, librairie papeterie presse.
- Rue Alphonse-Daudet** : n° 17, Bouquinerie Alésia.
- Avenue de l'Amiral-Mouchez** : n° 22, librairie Papyrus.
- Rue Bezout** : n° 33, Tempo Vitraux.
- Rue Boulard** : n° 14, librairie L'Arbre à lettres.
- Rue Boyer-Barret** : n° 1, librairie papeterie presse.
- Rue Brézin** : n° 33, librairie Au Domaine des dieux.
- Boulevard Brune** : n° 112, papeterie l'Aquafontaine ; n° 181, librairie Arcane ; n° 134, librairie-presse de la porte d'Orléans.
- Marché Brune** : Mbaye Diop, tous les dimanches à l'entrée du marché.
- Rue Daguerre** : n° 11, librairie Dupuy ; n° 69, boulangerie ; n° 80, Paris Accordéon.
- Avenue Denfert-Rochereau** : n° 94, librairie Denfert.
- Rue Didot** : n° 48, Artisans du Monde ; n° 53, librairie Le Livre et la Lune ; n° 61, France Foto Alésia ; n° 97, Didot Presse ; n° 117, Au plaisir de lire.
- Place de la Garenne** : n° 9, Café associatif, Le moulin à café.
- Avenue du Général-Leclerc** : n° 75, kiosque Alésia ; n° 90, kiosque Jean-Moulin ; n° 93, librairie Mag Presse.
- Avenue Jean-Moulin** : n° 12, librairie Sandrine et Laurent.
- Avenue du Maine** : n° 21, musée "Le chemin du Montparnasse" 15e ; n° 79, kiosque ; n° 165, tabac de la Mairie.
- Place Marcel Paul** : n° 9, Association Florimont.
- Rue du Moulin-Vert** : n° 31, Le livre écarlate.
- Rue d'Odessa** : n° 20, Librairie d'Odessa.
- Rue de l'Ouest** : n° 14, New's Art Café.
- Place de la Porte-de-Vanves** : n° 3, librairie du lycée.
- Rue Raymond-Losserand** : n° 48, Mag Presse ; n° 63, librairie Tropiques ; n° 72, kiosque métro Pernety.
- Boulevard Raspail** : n° 202, kiosque Raspail.
- Avenue René-Coty** : n° 16, librairie Catherine Lemoine.
- Rue de la Sablière** : n° 4, librairie La Sablière ; n° 56, restaurant Aux cercles bleus.
- Rue de la Tombe-Issoire** : n° 91, librairie.

La Page

est éditée par l'association L'Equip'Page :
6, rue de l'Eure 75014.
Tél (répondeur) : 06.60.72.74.41.
courriel : lapage.14@wanadoo.fr.
Directeur de la publication :
Didier Cornevin.
Commission paritaire 0613G83298
Impression : Rotographie,
Montreuil. Dépôt légal :
juillet 2009.